

**MESSAGE
DU VICE-PRÉSIDENT
EXÉCUTIF**



GÉNÉRALITÉS

Fidèle à son mandat — faciliter l'investissement direct étranger productif dans les pays en développement, la MIGA a mené à bonne fin un nouvel exercice, durant lequel l'ensemble de ses services a fait l'objet d'une forte demande. Nous avons aussi arrêté une nouvelle stratégie pour l'avenir.

Pendant l'exercice 01, lors de l'Assemblée annuelle de Prague, le Conseil des gouverneurs a approuvé le bilan périodique des activités de l'Agence, stipulé par sa Convention. Cet « Examen 2000+ » s'articule autour de quatre lignes de force : impact sur le développement, solidité financière, écoute des clients et partenariats.

S'appuyant sur une vaste étude de marché, et inspiré du désir de mettre la MIGA encore mieux à même de jouer le rôle irremplaçable qui lui incombe au sein du Groupe de la Banque mondiale, l'examen a conclu à la nécessité de faire une plus large place à certains domaines prioritaires : pays admis à emprunter à l'IDA, investissements Sud-Sud, investissements dans les PME, et projets d'infrastructure complexes. Ces domaines ont été retenus en raison de leur impact sur le développement et du fait qu'ils bénéficient rarement de l'appui d'autres entités, ou d'assureurs des investissements.

Durant la deuxième année de la période de souscription à l'Augmentation générale du capital, l'Agence a développé ses activités, en termes quantitatifs aussi bien que qualitatifs. Conformément à ses nouveaux axes stratégiques, elle a assuré un nombre sensiblement plus élevé de projets dans les domaines prioritaires. Ainsi, l'Afrique — région qui reçoit environ 2 % des flux d'IDE à destination de pays en développement — intervient pour 12 % dans le portefeuille brut de garanties de l'Agence, et pour plus de 13 % en termes nets. Pour accroître ses moyens d'action en Afrique, la MIGA a également inauguré un nouveau bureau Europe-Afrique à Paris. Toujours en application des priorités susmentionnées, 19 des 28 pays dont les organismes de promotion des investissements ont bénéficié de prestations intensives d'assistance technique à long terme durant l'exercice écoulé étaient des pays-IDA.

4. Voir encadré 2.

L'Agence a également lancé plusieurs nouveaux produits, destinés tant aux investisseurs qu'aux intermédiaires assurant la promotion des investissements. Surtout, pour la première fois, elle a couvert un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi qu'une garantie de bonne fin (Équateur), et, autre première, elle a couvert une titrisation (Brésil). L'Agence a aussi introduit de nouveaux moyens d'appui aux intermédiaires de la promotion de l'investissement, comme l'Investment Promotion Toolkit, un guide pour la promotion des investissements, et le FDI Xchange (centre d'échange sur l'IDE).

La MIGA a publié un nouveau bilan approfondi de l'impact des projets qu'elle garantit sur le développement, Investment Insurance and Development Impact—Evaluating MIGA's Experience. Ce bilan fait ressortir une constante au-delà de toutes les transformations du cadre d'action de l'Agence, à savoir que l'investissement direct étranger est un facteur crucial de croissance durable dans les pays en développement. Pour mieux évaluer les effets des activités de la MIGA, une unité indépendante d'évaluation des opérations a été créée durant l'exercice.

Dans le cadre de son application du programme COSO⁵, pour améliorer les mécanismes de contrôle interne et la gestion des risques, la MIGA a organisé des ateliers d'autoévaluation, auxquels ont participé quelque 90 % de ses agents. Subséquemment, un groupe de travail inter-départements a présenté des recommandations d'amélioration de la structure des contrôles internes, de l'organisation et de la culture de l'Agence qui ont reçu l'approbation unanime de la direction et sont en cours d'application.

La MIGA entre actuellement dans la troisième et dernière année de la période de souscription à l'augmentation générale du Capital approuvée par le Conseil des gouverneurs en mars 1999. Au 30 juin 2001, l'Agence avait reçu 330 millions des 850 millions d'augmentation prévus, de la part de 51 États membres. Dans le même temps, le nombre total des membres de l'Agence a atteint 154, la Thaïlande et la République centrafricaine ayant satisfait aux conditions d'admission.

RÉCAPITULATIF DE L'EXERCICE 01

Durant l'exercice 01, la MIGA a émis 66 garanties, couvrant 46 projets et portant sur un montant brut de 2 milliards de dollars. Une fois les annulations et remplacement pris en compte, le montant brut des engagements a atteint près de 5,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 19 % par rapport à l'exercice 00, tandis que le montant des engagements nets s'établissait à près de 3,2 milliards de dollars, en augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces garanties de la MIGA devraient faciliter 5,2 milliards d'IDE, portant le montant estimatif de l'IDE facilité par l'Agence depuis sa création à plus de 41 milliards de dollars. Cette année, l'Agence a garanti pour la première fois des projets en Jordanie, au Panama, et au Togo. Au total, 78 pays en développement ont pu accueillir des projets garantis par la MIGA depuis que l'Agence a démarré ses activités.

Il convient de souligner particulièrement les efforts que nous avons déployés dans les domaines prioritaires mentionnés précédemment. Des garanties ont été émises pour couvrir 18 projets situés dans des pays admis à emprunter à l'IDA, pays qui interviennent désormais pour 30 % et 24 % des portefeuilles d'engagement net et brut, respectivement. Huit de ces 18 projets étaient situés en Afrique subsaharienne, Douze contrats de garantie concernant huit projets ont été émis en faveur d'investisseurs de pays membres en développement (Afrique du Sud, Brésil, Israël, Maurice, Panama, Singapour et Turquie). Par ailleurs, la MIGA a appuyé 18 investissements dans des PME.

L'exercice écoulé a aussi été une année marquante en matière de coopération avec d'autres assureurs d'investissements. L'Agence a mobilisé 153 millions de dollars de capacité de couverture supplémentaire grâce au Programme conjoint de garanties (CUP), et obtenu l'adhésion à celui-ci de cinq nouveaux partenaires privés. Au total, 13 assureurs privés sont désormais parties prenantes de ce programme. La MIGA a aussi multiplié les partenariats avec des prestataires privés et nationaux d'assurance du risque politique dans le cadre de réassurances facultatives de projets, qui ont mobilisé 602 millions de dollars de possibilités de couverture. Un assureur national et 9 assureurs et réassureurs privés ont ainsi fourni des réassurances facultatives. Par ailleurs, la MIGA a continué de tirer profit de ses contrats de réassurance avec les compagnies ACE et XL. Et les contrats de réassurance, tant facultative qu'en quote-part, jouent un rôle majeur dans la mobilisation de possibilités de couverture supplémentaire pour des projets envisagés dans les pays en développement, tout en réduisant les engagements de l'Agence.

La MIGA a aussi collaboré davantage avec les assureurs nationaux et les institutions nationales de financement du développement, surtout dans les pays en développement. L'Agence a signé des protocoles d'accord avec People's Insurance Company of China, Korea Export Insurance Corporation, Islamic Corporation for the Insurance of Investment and Export Credit (Arabie saoudite), PricewaterhouseCoopers Deutsche Revision AG (Allemagne), Finnvera

5. Durant l'exercice 00, la MIGA a entrepris une opération de vérification de l'application des normes définies par le Comité des organismes parrains de la Commission Treadway (COSO), sous forme d'autoévaluation visant à analyser et pallier les facteurs de risque critiques pour les activités de l'Agence. COSO devrait attester de la fiabilité de l'information financière de la MIGA durant l'exercice 01 pendant la première partie de l'exercice 02.

(Finlande), Finanzierungsgarantie-Gesellschaft (Autriche) et Export Credit Insurance Organization (Grèce). Par ailleurs, l'Agence a dispensé dans ses locaux une formation au personnel de huit organismes publics nationaux d'assurance. Ces partenariats avec les assureurs d'investissements de pays en développement, et leur formation, devraient stimuler les investissements Sud-Sud. Dans le même temps, l'intensification de la collaboration avec les organismes de financement publics des pays développés devrait faciliter les investissements dans les PME des pays en développement.

La MIGA collabore aussi étroitement avec le reste du Groupe de la Banque mondiale, de manière à maximiser les synergies et à éviter la duplication des efforts entre les différents prestataires de services du Groupe. L'Agence coordonne notamment de manière étroite ses prestations d'assistance technique avec le Service-Conseil pour l'investissement étranger Banque/SFI (FIAS), de manière à offrir une interface unique aux clients des pays d'accueil.

La MIGA a intensifié son assistance technique sur le terrain, entreprenant quelque 59 activités à l'appui de la promotion de l'IDE dans le monde entier. Elle a organisé le Sixième symposium annuel pour l'investissement minier en Afrique au Burkina Faso, faisant ainsi de cette manifestation internationale exceptionnelle qui réunit les investisseurs intéressés du monde entier et les responsables concernés de toute l'Afrique la première à se tenir en Afrique subsaharienne.

De nouveaux instruments de promotion en ligne des investissements, comme FDI Xchange et IPAworks, mis au point l'an passé, témoignent du rôle d'avant-garde joué par l'Agence dans l'utilisation de l'internet pour la promotion des flux d'IDE. En informant instantanément par courriel les investisseurs des possibilités qui s'offrent à eux, FDI Xchange permettra à ses utilisateurs de se connecter immédiatement à toute information pertinente. Par ailleurs, la MIGA a non seulement complètement actualisé son site web PrivatizationLink, mais elle a aussi lancé un site entièrement consacré à l'information du public sur les privatisations en Russie (PrivatizationLink Russia), unissant ses efforts avec les autorités du pays et plusieurs autres partenaires.

Ayant réglé sa première indemnité à la fin de l'exercice précédent, l'Agence a continué de collaborer avec le gouvernement indonésien et est parvenue à un accord sur le remboursement de l'indemnité versée. J'ai le plaisir de vous informer que l'Indonésie et l'Agence ont réussi à convenir d'une solution acceptable qui permet à l'Agence de rouvrir ses services, au cas par cas, dans ce pays.

Notre équipe juridique continue également de fournir des services de médiation à des parties ne détenant pas de garantie, en cas de différend relatif à des investissements. La MIGA, qui avait réussi à résoudre six cas depuis sa création, s'emploie actuellement avec le gouvernement éthiopien à apporter une réponse à plus de 70 plaintes d'investisseurs étrangers, depuis longtemps en souffrance.

À l'heure où l'Agence multilatérale de garantie des investissements s'engage dans un nouvel exercice, je suis convaincu que les innovations et les améliorations que nous avons mises en place — en faisant appel à de nouveaux produits, à des partenariats et de nouvelles conceptions de tous les programmes de l'Agence — amélioreront la qualité et l'efficacité des services que nous assurons à nos clients. Nous serons ainsi à même de faciliter un volume plus élevé d'investissements directs étrangers, en particulier dans les domaines prioritaires, et de participer comme il convient à la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Motomichi Ikawa
30 juin 2001